

GERBES DE MODELES

N. D. R.—A la recherche de quelque solide production du terroir canadien, pour nos "Gerbes de modèles", nous avons cru pouvoir nous arrêter à l'article qu'on va lire, publié par M. Tarte, dans *Le Canadien*, en septembre dernier. L'habile publiciste y traite une question alors brûlante d'actualité, sans ménagements mais avec tact. Ce genre de publicité, malgré ce qu'il a d'ardu et de délicat, en est un auquel il convient de s'initier, pour les jeunes qui sont du métier, et même pour d'autres. Et, dans le genre, l'article de M. Tarte n'est pas loin d'être un modèle, à plus d'un point de vue ; nous cédon's à l'envie de l'insérer ici.

LE CONFESIONNAL ET LE PRÊTRE

Personne n'est forcé d'être catholique, c'est-à-dire de confesser ses péchés à un prêtre. Mais il y a déjà bien des siècles que la confession existe. Et en lisant l'histoire, je vois, agenouillés dans les confessionnaux, des gens qui nous valaient. La confession n'est pas une chose agréable. Je reconnais sans peine qu'il est plus amusant de "jouir de la vie". D'un autre côté, la vie ! La vie s'en va grand train. Et pour ceux qui croient que par de là cette chose éphémère et pas toujours gaie, il est une autre existence sans fin, la confession s'impose comme la conséquence des faiblesses humaines et le moyen le plus assuré d'en obtenir le pardon.

Je ne réussirai jamais à me convaincre que celui qui pêche, au même degré que moi, contre la morale, contre la justice, contre la charité, etc., et qui ne demande pas, à notre Créateur commun, au moyen de la confession, excuse et grâce pour ses offenses,—aura droit, au jour du jugement, à la même considération que moi, qui me serai soumis à l'humiliation de l'aveu de mes fautes—même à l'inrâme Guyot !

Le nom de ce malheureux n'a pas été imprimé jusqu'ici dans les colonnes du CANADIEN. Sous sa soutane de prêtre et de sulpicien, il a réussi à cacher longtemps les désordres d'une vie impudique et scélérate. Il était fait pour le lupanar et il montait à l'autel.

C'est horrible. Mais qu'est-ce que cela prouve contre la confession et contre la religion catholique ? Judas, qui avait vécu de la vie du Sauveur, le trahit et le livra à ses ennemis. Qui en a jamais conclu que le Christ n'est pas descendu sur terre pour sauver les hommes ? Il y a eu un mauvais apôtre. Il fut le premier des prêtres indignes, et Guyot ne sera pas le dernier. Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des chûtes désolantes.

Le prêtre qui tombe, tombe bas, parce qu'il part de haut, parce qu'il est particulièrement préposé à la garde des sommets de la morale. Les juges prévaricateurs déshonorent leur nom et souillent leur toge. Détruisent-ils l'immuable justice ? Depuis quand abolit-on les tribunaux, à cause de l'iniquité de tels ou tels magistrats ?